

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 29 juin 2026

Installation de l'instance de concertation et de suivi du projet de parc éolien en mer « éoliennes flottantes d'Occitanie » (EFLO)

Le préfet maritime de la Méditerranée et le préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, installeront le mercredi 1er juillet 2026 à Gruissan l'instance de concertation et de suivi (ICS) du projet de parc éolien en mer « éoliennes flottantes d'Occitanie (EFLO). Cette réunion sera ouverte au public, dans la limite des places disponibles.

Le groupement composé des sociétés Ocean Winds Offshore S.L. et Éolien en Mer Participations a été désigné, le 23 décembre 2024, comme lauréat de l'appel d'offres n° 6 (AO6) pour le projet de parc éolien en mer flottant « éoliennes flottantes d'Occitanie » (EFLO), situé dans la zone dite « Narbonnaise Sud-Hérault ». RTE, gestionnaire du réseau public de transport d'électricité, est chargé de son raccordement.

Prévu pour être mis en service à l'horizon 2032, **le projet EFLO contribuera à l'atteinte des objectifs nationaux de neutralité carbone visés pour 2050, au renforcement de la souveraineté énergétique et à la sécurisation de l'approvisionnement électrique de la France.** Avec une puissance installée comprise entre 230 MW et 280 MW, il permettra de produire l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 450 000 habitants.

Ce projet d'envergure, aux retombées énergétiques et socio-économiques majeures, nécessite une prise en compte anticipée des enjeux environnementaux, maritimes, économiques et liés aux différents usages en mer.

Dans cette perspective, l'instance de concertation et de suivi (ICS) du projet EFLO constitue un cadre de dialogue pérenne entre l'État, les maîtres d'ouvrage et l'ensemble des parties prenantes concernées. Réunie périodiquement, cette instance assurera une information régulière sur l'avancement du projet et favorisera les échanges sur les enjeux liés à sa réalisation et à son exploitation.

Elle rassemblera notamment des représentants de l'État, des collectivités territoriales, des professionnels de la pêche et des activités maritimes, des associations de protection de l'environnement, des acteurs économiques, du gestionnaire du réseau électrique ainsi que des porteurs du projet.

La réunion d'installation de l'ICS du projet EFLO sera ouverte au public et marquera une nouvelle étape dans la concertation continue qui accompagne ce projet

structurant pour la transition énergétique, conduite sous l'égide des garants désignés par la Commission nationale du débat public (CNDP).

Informations pratiques

Date et horaire : mercredi 1er juillet 2026 à 16 h

Lieu : Palais des Congrès (Amphithéâtre) – Avenue de Narbonne – 11430 Gruissan

Participation du public : entrée libre dans la limite des places disponibles.

CONTACTS PRESSE

Préfecture de la région Occitanie

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Adèle DUMAS
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 75 50 10 65

Romarc ZURCZAK
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Retrouvez-nous sur [X](#) et [Facebook](#)